

LES ÉVÊQUES DE MAROC.

SOUS LES DERNIERS ALMOHADES ET LES BENI-MERIN.

(Voir le n^o 8 de la *Revue africaine*.)

§ II.

LES ÉVÊQUES DE MAROC.

Les documents que j'ai pu étudier jusqu'à présent ne disent pas d'une manière positive comment le ministère ecclésiastique a été remplacé et s'est perpétué, avant le XIII^e siècle, parmi les populations chrétiennes dont nous avons reconnu l'existence au Mogreb extrême. En attendant de nouvelles lumières, on peut croire que les Mozarabes au-delà du détroit n'étaient pas entièrement dépourvus de prêtres : leur condition étant à peu près la même que celle des Mozarabes d'Espagne, sous le rapport de la liberté. Mais réservons cette question plutôt que de la traiter par déductions et conjectures.

Missions qui ont précédé immédiatement la fondation de l'évêché de Maroc. — A partir du XIII^e siècle, le Mogreb reçoit des missionnaires et des évêques directement envoyés de Rome. Mises ainsi en relation avec le Saint-Siège, les chrétientés africaines de cette région sortent de l'obscurité profonde à laquelle un isolement forcé les condamnait. Dès la fin du XII^e siècle, Jean l'anglais et Guillaume l'écossais, disciples de Saint-Jean de Matha, étaient allés à Maroc où ils avaient présenté à Mohammed-en-Nacer une lettre d'Innocent III. Le jeune almohade accueillit très-bien les envoyés du pape et favorisa leur mission pour la rédemption des captifs (1).

D'autres rédemptions opérées à Tunis, dans les premières années du XIII^e siècle par ces religieux et Jean de Matha lui-même, avaient

(1) *Bullarium ord. ss. Trinitatis*, p. 47. BONAV. BARO, *Annales ord. ss. Trin.* ad an. 1199.

démontré que les Hafsides, gouverneurs d'Ifrikia et parents des Almohades, n'étaient pas non plus inabordables (1).

Les relations de commerce entre l'Afrique et l'Europe croissaient de jour en jour et contribuaient singulièrement à calmer les antipathies religieuses (2).

Enfin, la lutte des Almohades contre les princes chrétiens d'Espagne compromettait beaucoup moins qu'on ne serait porté à le croire leurs sujets mozarabes. Les émirs ont eu assez de bon sens et d'humanité pour ne pas tourner leur colère, sous prétexte de solidarité, contre les chrétiens inoffensifs de leur empire. D'ailleurs, l'intérêt politique les obligeait à signer des trêves, à rechercher des alliances parmi les princes chrétiens divisés et à s'appuyer sur des auxiliaires chrétiens stipendiés.

Ne vit-on pas, en 1198, Sancho VI de Navarre à la cour de Yakoub el-Mansour et sur le point d'épouser sa fille (3) ?

Dans un tel état de choses, François d'Assises conçoit le dessein de travailler avec ses disciples à la conversion des musulmans et spécialement des musulmans d'Afrique. Il établit une règle parfaitement appropriée à son but (4) et reçoit du pape une solennelle approbation.

» *O Tingis! Tingis!* soupirait sans cesse le saint homme, oppressé par le zèle, *o dementa Tingis! O Marrochium! Marrochium, illusa civitas!* Arrêté en Espagne par la maladie, en l'an 1213, au moment où il se dirigeait vers le Maroc, il dut confier à ses disciples la mission que la Providence ne lui permettait pas d'accomplir lui-même.

(1) Cf. les divers biographes de Saint-Jean de Matha, entr'autres le p. Prat.

(2) Ubald, archevêque de Pise, écrivait, dès 1182, à l'émir El-Moumenin, à Youssouf, fils d'Abd-el-Moumen : *Nos fidelissimi amici vestri pacem et amicitiam vestram super alias paces et amicitias caras et acceptas habemus et celsitudini vestræ servire per omnia desideramus.* Lettre publiée par M. de Mas-Latrie, *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 2^e série, t. V, p. 139. J'ai vu aussi d'autres lettres dictées par le même esprit, à l'*Archivio centrale* de Florence.

(3) MARIANA, liv. XI, n^o 113.

(4) Voir surtout les chapitres 14, 15 et le 16^o : *De euntibus inter Sarra-cenos et alios infideles.* Ils reçurent plus tard des dispenses sur des points secondaires, mais au fond, la règle franciscaine est vraiment convenable pour les missionnaires en pays musulmans : abnégation, pauvreté, humilité, etc.

Voici donc, en 1219, deux troupes de missionnaires, dont l'une se rend en Ifrikia où gouvernait Abou-Mohammed, le hafside; l'autre au Maroc où régnait Youssouf-el-Mostancer.

Les frères Elu et Gilles, *Electus* et *OEgidius*, arrivent à Tunis et se mettent à prêcher ouvertement le christianisme. La population soulevée contre eux par un marabout faillit les tuer, et les chrétiens en résidence à Tunis se hâtèrent de les ramener au port de la Goulette pour éviter de grands malheurs. Gilles s'éloigna des rivages barbaresques; mais il paraît qu'Elu réussit à se fixer dans une ville du littoral où il fit des conversions secrètes. Toutefois il mourut martyr, et l'on ne voit pas que cette mission franciscaine primitive ait rien fondé (1).

De leur côté, arrivaient à Maroc les autres disciples de St.-François, ayant à leur tête Bérard de Carbio, du comté de Narni et qui savait l'arabe. Ils venaient de Séville avec d'autres chrétiens, parmi lesquels se trouvait un chevalier castillan, Ferdinand de Castro. Celui-ci les présenta à l'Infant don Pedro de Portugal qui avait fui la vengeance de son frère Alphonse, après une conspiration. Don Pedro était alors un des principaux officiers de l'émir. Les chrétiens du faubourg El-Bora le regardaient comme leur chef. Les franciscains furent sans doute enhardis, par la présence de coreligionnaires qu'ils voyaient libres et honorés. On comptait, en effet, parmi eux des personnages de distinction. Là, s'étaient retirés, l'année précédente, Ferdinand et Gonzalès de Lara, désespérant d'enlever à Ferdinand III le trône de Castille. Youssouf-el-Mostancer ne songeait point à inquiéter ces chrétiens.

Mais, contre l'avis de Don Pedro, Bérard et ses compagnons attaquèrent publiquement Mahomet. L'émir qui rentrait à Maroc, *à regum Mausoleis*, en fut témoin, et il donna l'ordre de conduire les missionnaires à Ceuta, d'où ils s'embarqueraient pour l'Europe. Don Pedro fut chargé de fournir une escorte; mais les moines s'échappèrent en route et revinrent à Maroc. Alors, l'émir les fit jeter en prison, sans aucune nourriture.

Vingt jours s'écoulaient et les religieux ne sont pas morts. On croit que le ciel les venge par une épidémie et une sécheresse qui désolent la contrée; ils sont de nouveau conduits au rivage de la mer. Nouvelle fuite et nouveau retour à Maroc. Cette fois, Don Pedro prend sur lui, dans l'intérêt commun des chrétiens, de fermer la

(1) WADDING, t. 1^{er}, p. 304 et suivantes.

bouche aux missionnaires en les gardant à vue, sans manquer pourtant de certains égards envers eux. Mais un jour, ils trompèrent cette surveillance; et leur audace à réfuter le Coran fut punie, au commencement de 1220, du plus cruel martyre. Don Pedro eut beaucoup de peine à recueillir les restes de leurs corps; et il en confia la garde à son *chapelain*, Jean Robert, chanoine régulier de Sainte-Croix de Coimbre. Cette dernière circonstance est à remarquer, puisqu'elle révèle la présence de prêtres au Maroc. Les franciscains n'y apportent donc pas les premiers la croix, comme on le dit généralement.

Il est à observer, en outre, dans les détails que j'ai rapportés à dessein, que les Franciscains sont condamnés non pas précisément parce qu'ils sont chrétiens, mais parce qu'ils ont publiquement combattu le mahométisme. C'est encore une distinction trop négligée de nos historiens.

Enfin, si l'on y regarde de près, on verra que le terrible Miramolin agissait moins peut-être selon ses inclinations personnelles que sous la pression de la loi musulmane et du fanatisme de ses sujets. Car, au témoignage des écrivains qui ont rapporté le martyre des cinq missionnaires, il autorisa lui-même la fondation d'un évêché à Maroc, à la condition que le titre en serait donné aux disciples de Saint-François. On assure que les malheurs publics qui affligèrent son royaume les années suivantes lui avaient paru encore une condamnation du ciel (1).

Ainsi, pour en finir sur cette question de l'intolérance des Almohades, il faut, si l'on veut être dans le vrai, se tenir en garde contre deux opinions extrêmes : l'une qui suppose les chrétiens bannis ou condamnés à mort sans aucune distinction; l'autre qui les fait respirer, sous l'autorité d'émirs très-cléments, l'air d'une pleine liberté. La vérité est qu'ils jouissaient seulement du droit de pratiquer leur religion, sans trop d'éclat et sans aucune propagande auprès des musulmans. Encore, ce régime n'était-il pas garanti contre les caprices de la tyrannie et les soulèvements de la foule. On ne doit pas oublier, enfin, que la condition des Dimmi, ou des sujets non musulmans, mais qui croient aux Écritures, *Ehl-el-kitab*.

(1) WADDING, t. I, p. 354. Toutefois, Mohammed-en-Nacer étant mort en 1224 et l'évêché de Maroc n'ayant été créé qu'en 1233, je doute que le pape ait connu tout de suite cette bonne disposition de l'émir, si tant est qu'il l'ait eue réellement.

fut partout et toujours chez les musulmans une condition d'infériorité. Elle rendait la masse des chrétiens méprisable aux yeux des croyants (1).

Le peu de succès des premières missions franciscaines, loin de décourager les frères mineurs enflammait leur zèle, ou plutôt, ils considéraient comme le plus beau succès de cueillir les palmes du martyre. Aussi, dès 1221, selon l'opinion la mieux fondée, Daniel de Belvederio et ses compagnons se rendent à Ceuta, où les premiers arrivés attendent les autres en évangélisant les marchands Pisans, Génois, Marseillais et la population chrétienne de la ville.

Le dimanche de Pâques, les missionnaires communient tous ensemble, sortent du quartier des chrétiens, entrent sans permission dans la ville musulmane et y prêchent contre Mahomet. On les conduisit au roi (2) qui, voyant leur tonsure, pensa qu'ils étaient fous et les fit emprisonner. Ils écrivirent alors à Hugon, principal prêtre des Génois et à deux moines, l'un franciscain l'autre dominicain, récemment arrivés à Ceuta de l'intérieur du pays : « *Nuntiatum fuit ante regem nomen Christi et confessum per nos, quod non est in alio vera salus et probatum per veras rationes, mediante interprete, coram sapientibus epis.* » Le roi, ne pouvant obtenir d'eux une apostasie ni même les réduire au silence, les fit décapiter. Leurs reliques furent déposées honorablement au Fondouk des Marseillais, *in al fondega Massiliensium*, puis au quartier des Génois, *in vico Genuensium*, et peu après à l'église Ste-Marie du couvent des franciscains de Maroc.

Il n'est pas nécessaire de relever les circonstances qui méritent d'être remarquées dans ce récit (3).

(1) On lit dans la vie du sultan d'Égypte, Melek-en-Nacer-Mohammed-ebn-Kalaoun, par Ishak, qu'un mogrebin assistant au divan de ce prince se leva par honneur à l'arrivée d'un secrétaire coiffé d'un turban blanc. Le mogrebin le croyait musulman. Sachant ensuite qu'il était chrétien, il détermina le sultan à distinguer les dimmi de l'Égypte par la couleur des turbans, comme il était d'usage au Mogreb. Ce trait est de la fin du XIII^e siècle ou du commencement du XIV^e. Nooueiri nous apprend qu'à la même époque, les chrétiens mogrebins étaient bien plus humiliés que ceux d'Orient. Les premiers ne pouvaient monter ni chevaux ni mulets. On les écartait même, par esprit de religion, des fonctions publiques. (*Journal asiatique*, V^e série, t. V, p. 393 et 493.) La conduite des émirs a varié sur ce dernier point.

(2) Youssef-el-Mostancer.

(3) On peut lire au long cette intéressante histoire dans Wadding, et mieux encore dans les nouveaux Bollandistes, au 13 octobre, page 384. Bruxelles, 1853.

Désormais, les moines de divers ordres, mais surtout les franciscains ou frères mineurs, vont affluer vers l'Afrique.

Le sang des martyrs devient une semence de missionnaires, dirai-je, en modifiant le mot de Tertullien. Honorius III, l'an 1221, écrit aux évêques d'Europe de choisir dans chaque province quatre ou au moins deux missionnaires instruits, pour être envoyés aux payens et aux Sarrasins. En 1224, il donne lui-même la mission pour le Maroc aux frères prêcheurs Dominique et Martin; et l'année suivante, à une troupe composée de religieux de St-Dominique et de St-François. Nous avons le texte des instructions qu'il leur remit, et dans la bulle *ex parte vestrâ fuit propositum*, datée de l'année 1226, une indication des dispenses dont les moines mendiants pouvaient avoir besoin en pays musulmans. Le pape les autorise à porter le costume des indigènes (1) *interdum mutatis habitum*, à laisser croître la barbe et les cheveux, *barbam nutritis et comam*, à recevoir de la monnaie en aumône, *pro eo quod non panis sed pecunia consuevit ibidem pauperibus in subsidium erogari*, et tout cela moins pour se soustraire à la férocité des musulmans, *quæ in christianis crudelius debacchatur*, que pour agir plus facilement dans l'intérêt des chrétiens soit libres soit prisonniers, *in carceribus et locis aliis* (2). A quoi pouvait tenir cette recrudescence de méchanceté envers les chrétiens? Peut-être à la propagande tentée avec trop de bruit par les nouveaux venus, à l'étrangeté de leurs costumes qui éveillait l'attention des musulmans, au retentissement qu'avait eu le martyre des premiers missionnaires. Il semble d'ailleurs que le pape fait plutôt allusion à des émeutes populaires qu'à l'action directe du pouvoir souverain ou des magistrats. Les chefs musulmans ont rarement pris le soin de réfréner le fanatisme de la populace.

Il est évident qu'il ne s'agit pas ici des émirs Abd-el-Ouahed el-Makhloué, El-Adel-Ebn-el-Mansour, puisque de leur temps même s'établissait à Maroc le couvent de Sainte-Marie (3). Les

(1) C'est ainsi que le portent encore les missionnaires franciscains italiens de la Haute-Égypte, comme je l'ai vu, il y a quinze mois.

(2) Voir le *Bullarium magnum*, t. III, p. 244. Rome, 1740.

(3) Domin de Gubernatis, *orbis seraph.*, lib. III, § I^{er}, p. 158. Ce couvent, plusieurs fois saccagé par les Maures à l'occasion de conversions de musulmans au christianisme, n'existait plus au commencement du XVII^e siècle; mais il fut alors rétabli par les franciscains déchaussés de la stricte observance de la province monastique de San-Diego en Bétique.

troubles qui agitèrent leurs règnes ont pu occasionner des souffrances aux chrétiens. Des tribus en révolte ravagèrent, sous le règne d'El-Adel, les environs de Maroc et la province de Dokkala, au nord de cette capitale (1).

L'assassinat d'El-Adel, en 1227, fut le signal de révolutions intérieures des plus redoutables, dans l'empire almohade. Les hafside se déclarèrent indépendants à Tunis. Les deux émirs, El-Mamoun, fils d'El-Mansour et frère d'El-Adel, et Yahya, fils d'En-Nacer et neveu d'El-Mamoun, se disputèrent le Mogreb.

El-Mamoun s'était soulevé en Espagne; il suscita des troubles en Afrique et Yahya fut abandonné de la plus grande partie des siens. El-Mamoun reconnu à Fez, à Tlemcen, à Ceuta, à Bougie, passe au Maroc avec douze mille soldats Castillans que Ferdinand III lui avait accordés comme auxiliaires (1228-1229).

Mais en échange de ce service, El-Mamoun avait non-seulement remis des forteresses d'Espagne à son allié, il s'était engagé à bâtir dans la ville de Maroc une église, où l'on sonnerait les cloches comme dans les églises d'Europe. Les musulmans seraient libres d'embrasser le christianisme: au contraire l'apostasie des Castillans qui voudraient abjurer la foi de Jésus-Christ serait déférée au jugement de leurs compatriotes.

Ce fait rapporté par les historiens espagnols n'a rien d'incroyable quand on sait à quoi peut mener l'ambition, et il s'accorde assez avec l'idée que les écrivains musulmans nous donnent de la religion d'El-Mamoun (2). Ce prince avait d'ailleurs épousé une chrétienne.

Il est certain que les chrétiens de Maroc ont payé cher ces concessions, lorsque la ville fut mise à sac par Yahya-en-Nacer, le rival d'El-Mamoun, en 1232 et au moment où celui-ci mourait en accourant pour la défense de sa capitale. Les Franciscains furent massacrés avec un très-grand nombre de fidèles des deux sexes (3).

(1) *Ebn-Khaldoun*, traduction de M. le baron de Slane, t. II, p. 233.

Un parent des émirs almohades, neveu du gouverneur hafside de Tunis, fut à cette époque amené au christianisme par des dominicains. Il quitta l'Afrique et se rendit à Rome. C'est du moins ce que raconte un auteur grave: Fontana, *Monum. dominicana*, ad ann. 1226.

(2) *Ebn-Khaldoun*, traduction de M. de Slane, t. II, p. 236 et la note.

(3) *Fuerunt alii quinque fratres minores cum maximâ multitudine christianorum utriusque sexus decollati*. Marc Ulyssip. *Chronic. minor.*, pars I, c. 39.

Une chronique assure qu'après leur mort une éclatante lumière brilla soudain dans le ciel, à la stupéfaction des Sarrasins; les cloches de l'église sonnèrent d'elles-mêmes et l'on entendit un écho du concert des anges qui célébraient le triomphe des confesseurs. Les moines immolés dans cette fatale circonstance se nommaient Léon, Hugon, Dominique, Jean et Electus. Ils sont inscrits le 16 septembre au martyrologe des Franciscains (1).

Heureusement, les partisans d'El Mamoun réussirent à replacer promptement sur le trône, à Maroc, son fils Abd-el-Ouahed-er-Rechid. Fils d'une chrétienne dont le talent lui fut assez utile pour asseoir son autorité, il ne pouvait que protéger les chrétiens dont le sang avait coulé pour la cause de son père et pour la sienne. Aussi, voyons-nous le siège épiscopal de Maroc définitivement fondé en 1233 de J.-C. (630-631 de l'hégire) par le pape Grégoire IX et dans la personne du frère mineur Agnellus.

L. GODARD.

(1) Voyez ce martyrologe avec les notes du p. Arthur du Moustier, p. 452. Paris, 1653.